



BRADERIE DU 1er OCTOBRE 2017

Dans l'enceinte du Parc Charles de Gaulle

(Réservé en priorité aux Ovillois)

Inscription au bureau de l'ACAH – 10, rue Zamenhof
à partir du Dimanche 3 Septembre 2017 – 10 h/17h
du lundi au vendredi de 14h à 17h30

- Pièces à fournir : Photocopie d'une pièce d'identité du responsable du stand
Photocopie de la carte grise du véhicule qui sera utilisé ce jour là
1 justificatif de domicile de moins de DEUX MOIS
1 enveloppe timbrée à votre adresse
Paiement : 17 € les 2 mètres non divisibles (maxi 4 m)
Chèque de caution de 50 € (qui sera rendu après la braderie si l'emplacement est rendu propre)
Inscription FERME ET DEFINITIVE

NOM.....PRENOM.....
Adresse (précise).....
Ville.....CODE POSTAL.....
Tél.....PORTABLE.....E MAIL.....

La vente d'armes quelque soit la catégorie est interdite,

La restauration, la vente de produits alimentaires et l'utilisation de réchaud à gaz SONT INTERDITS.

En cas d'annulation de notre part pour force majeure, nous nous réservons le droit de retenir la somme de 5 € par inscription pour frais administratifs.

L'emplacement loué devra être rendu propre (**AUCUN OBJET NON VENDU, CARTONS, PAPIERS NE DEVRONT RESTER SUR PLACE**). Prévoir des sacs poubelle. Des bennes seront à votre disposition dans l'enceinte du parc.

Aucun véhicule ne pourra entrer sur le site (soit dans l'enceinte du parc). Prévoir chariot ou autre pour le transport de vos objets.

Les véhicules des exposants devront être garés sur les parkings réservés à cet effet, afin de laisser l'accès aux visiteurs.

Cette attestation sera jointe au registre pour remise au Maire de la Commune

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e) - ni exercer une activité commerciale dissimulée
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du code du commerce)
- **ne faire sur le site de la braderie aucune propagande religieuse ou politique * (sous peine d'expulsion)**
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)
- **ne pas revendre ou donner ma place**

Fait à Houilles le Lu et Approuvé.....SIGNATURE

DATE	MODE DE REGLEMENT	MONTANT	Le bureau de l'ACAH